

Circonscription de Bressuire

FORMULAIRE DE PROCES VERBAL DE CONSEIL D'ECOLE

A l'issue de chaque séance du conseil d'école, un procès-verbal de la réunion est dressé par son président, signé par celui-ci puis contresigné par le secrétaire de séance et consigné dans un registre spécial conservé à l'école. Un exemplaire du procès-verbal est adressé à l'inspecteur de l'éducation nationale du premier degré et un exemplaire est adressé au maire. Un exemplaire du procès-verbal est affiché en un lieu accessible aux parents d'élèves.

ECOLE

NOM	Ecole Publique « La Gâtinelle »	DATE DE LA REUNION
COMMUNE	LA CHAPELLE ST LAURENT	7 décembre 2020

Participants

Représentants des parents d'élèves	Education nationale	Collectivités	Autres participants
Raphaël Sourisseau Florent Verrier Adeline Dujour (excusée) Thomas Aubrit	Président(e) - Tatesausse Sylvie Enseignants - Marina Brosseau - Audrey Marolleau - Pauline Veracini - Marilou Gouin Inspecteur EN (excusé)	Marie Gauvry (adjointe affaires scolaires) Mr Rousseau (adjoint bâtiment)	Mr Benoist DDEN

Secrétaire de séance : Tatesausse Sylvie

Tour de table pour se présenter, rappel de l'ordre du jour

Ordre du jour

- 1. Fonctionnement du conseil d'école et résultats
- 2. Présentation du règlement intérieur et de la charte de laïcité
- 3. Utilisation des moyens de l'école (personnel, effectifs, organisation, Rased, APC)
- 4. Actions pédagogiques, éducatives, sportives et culturelles Sécurité (exercices incendie, PPMS, travaux) suivi projet Relooking de l'école

Présentation des différents membres du conseil d'école. Le conseil d'école accueille cette année Mr Benoist, DDEN(Déléqué départemental de l'éducation nationale)

1. Fonctionnement du conseil d'école et résultats

La directrice rappelle que le conseil d'école réunit les représentants de la communauté éducative, qu'il est composé du directeur de l'école (président), de 2 élus, des professeurs d'école, des représentants des parents d'élèves en nombre égal à celui des classes de l'école, d'un DDEN(Délégué départemental de l'éducation nationale) et de l'inspecteur. D'autres personnes peuvent être présentes à titre consultatif. Les parents suppléants peuvent être présents mais ne peuvent participer au vote sauf si le titulaire est absent. Il est élu pour une année et se réunit une fois par trimestre.

Le conseil d'école, sur proposition du directeur :

- Adopte le projet d'école et est associé à son élaboration (donne son avis, formule des suggestions sur tous les sujets liés au fonctionnement de l'école)
- Vote le règlement intérieur de l'école
- Etablit le projet d'organisation pédagogique de la semaine scolaire.

Mr Benoist explique que les DDEN sont nommés par le directeur académique. Son rôle au sein du conseil d'école : être responsable de tout ce qui touche à la sécurité. Il visite l'école tous les 2 ans. Il a la possibilité de demander une commission sécurité avec un préventionniste sur convocation du maire.

Résultats des élections des représentants de parents d'élèves :

Les élections se sont déroulées le vendredi 9 octobre 2020. Le bureau de vote a été ouvert de 8h50 à 13h30.

Les résultats sont les suivants :

Les parents titulaires sont Mr Sourisseau Raphaël, Mr Verrier Florent, Mme Adeline Dujour, Mr Aubrit Thomas et deux parents suppléants : Mme Drots Virginie et Mme Groleau Anaïs Le pourcentage de suffrages exprimés s'élève à 45,24% contre 53 en 2019

2. Règlement intérieur

La directrice distribue le règlement intérieur 2020/2021 à chaque personne présente.

Le règlement intérieur de l'école a été modifié en fonction de celui départemental. Le conseil d'école vote et approuve le règlement intérieur.

La charte de la laïcité est relue et expliquée à l'ensemble des membres.

Les cinq premiers articles rappellent les principes fondamentaux de la République indivisible, laïque, démocratique et sociale et le fondement solide que la laïcité offre à l'épanouissement de ces valeurs. Les dix articles suivants expliquent ce que doit être la laïcité de l'École, qui assure aux élèves l'accès à une culture commune et partagée. La vocation de cette charte affichée dans notre école est non seulement de rappeler les règles qui nous permettent de vivre ensemble dans l'espace scolaire, mais surtout d'aider chacun à comprendre le sens de ces règles, à se les approprier et à les respecter. Elle est le fondement du respect mutuel et de la fraternité.

La directrice rappelle à la municipalité qu'afin de mettre en œuvre l'article L. 111-1-1 du code de l'éducation, dont les dispositions s'appliquent aux écoles, il revient aux directrices et directeurs d'école :

- d'une part, en lien avec les collectivités territoriales, de prendre les dispositions nécessaires pour que la devise de la République et les drapeaux tricolore et européen soient apposés sur la façade ;
- d'autre part, d'afficher à l'intérieur des locaux la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, de manière visible et dans des endroits accessibles à l'ensemble de la communauté éducative. Les lieux de passage et d'accueil sont à privilégier.

L'équipe enseignante demande donc l'installation des drapeaux tricolore et européen au hall d'entrée. Elle souhaite que ce moment soit officialisé avec le maire et les élèves pour rappeler les valeurs et les symboles de la République.

Le règlement intérieur va être transmis aux parents pour signature.

Les élèves de cycle 2 et 3 liront cette « « charte de la laïcité à l'école expliquée aux enfants » élaborée par la ligue de l'enseignement et sera postée sur le site de l'école à titre informatif pour les parents. Elle est affichée dans le hall d'entrée, lieu d'accueil et de passage.

3. Utilisation des moyens de l'école

Personnel

Suite au départ de Marie Small, Marina Brosseau enseigne maintenant aux élèves de TPS PS MS et est accompagnée de l' Atsem Marylène Belliard.

La directrice, Sylvie Tatesausse enseigne aux CE1-CE2 et Nayéli Alvarado-Cotrel prend en charge la classe le lundi lors la décharge de direction de Mme Tatesausse

Audrey Marolleau enseigne aux élèves de GS-CP-CE1 et est accompagnée de l' Atsem Catherine Maguis.

Pauline Veracini et Marilou Gouin enseignent aux élèves de CM1-CM2.

La directrice annonce que l'école n'a pas obtenu de service civique cette année, ni d'intervenante en anglais comme l'an passé. Elle rappelle que si quelqu'un connait une personne majeure sans emploi qu'elle peut postuler en tant que service civique à l'école de La Gâtinelle en se faisant connaître à l'inspection de Bressuire.

Cette année, l'école dispose de Stéphane Thapon, enseignant remplaçant rattaché à l'école depuis la rentrée scolaire 2020.

Effectifs et répartition des élèves

La rentrée 2020 s'est déroulée en musique. Tous les élèves ont pu danser tous ensemble classe par classe dans la cour sur une chorégraphie menée par la directrice sous les couleurs du tour de France, couleur attitrée pour chaque classe avant la rentrée.

L'équipe enseignante fait respecter le protocole sanitaire demandé dans le contexte du Covid19. Les parents ne sont plus autorisés à rentrer dans l'école. Les élèves de cycle 2 (à partir du CP) portent le masque toute la journée ainsi que tout le personnel de l'école. Ils se lavent très régulièrement les mains avec du savon ou du désinfectant. Chaque classe a son espace de récréation pour éviter les brassages des classes.

Accueil de 14 nouvelles familles Ruta, Deneux, Fernandez, Hérault, Cartier, Goy, Bodin, Chauvet, Maguis Mabiala, Grasset, Marcelli, Vilbert et Papuca.

Les effectifs à la rentrée de septembre 2020 :

2 TPS / 7 PS / 11 MS / 10 GS / 7 CP / 18 CE1 / 9 CE2 / 8 CM1 / 17 CM2 soit 89 élèves

Aux vacances de la Toussaint, radiation de 2 enfants Roger-Jouet et d'Eliott Guillot (déménagement) Inscription de 3 enfants Vilbert et de 2 enfants allophones Papuca

Puis départ de 2 enfants de la famille Texier Thirion fin novembre (déménagement)

A l'heure actuelle : 89 élèves répartis de la façon suivante :

2 TPS / 6 PS / 11 MS Soit 19 TPS PS MS avec Me Brosseau

8 GS / 8 CP / 6 CE1 soit 22 élèves avec Me Marolleau 12 CE1 / 10 CE2 soit 22 élèves avec Me Tatesausse

8 CM1/ 18 CM2 soit 26 élèves avec Me Gouin et Me Veracini

5 TPS doivent faire leur rentrée en janvier 2021 soit 94 élèves

L'école et son organisation

Les horaires

Les lundis, mardis, jeudis, vendredis

Accueil : 8h50, début de la classe : 9h00 sortie : 12h00 13h20, début de la classe : 13h30 sortie 16h30

Pour les enfants ne déjeunant pas à la cantine, l'accueil se fait donc à 13h20.

<u>De 12h à 13h20, les enfants sont placés sous la responsabilité du personnel municipal.</u> Une employée municipale surveille les élèves qui vont aux toilettes pendant qu'une autre met les élèves en rang avec l'Atsem Marylène Belliard.

Le temps de cantine a commencé dans la salle de cantine avec deux espaces séparés entre les deux écoles (partie carrelage et partie parquet). Les élèves d'une même classe déjeunent ensemble, pas de brassage entre les classes.

Depuis le 9 novembre, les élèves de la Gâtinelle mangent à la salle omnisports classe par classe. Au retour des vacances de Noël, Mr Rousseau explique que les deux écoles retourneront à la salle de cantine et que les tables seront disposées en longueur pour chaque classe, ceci permettant de gagner des espaces.

Une réflexion est menée sur le règlement de la cantine : sanctions ? quel pouvoir ? retour aux parents nominatif avec un outil pour la cantine ? coupon rempli par le personnel de la cantine collé dans le cahier de liaison ? En effet, suite à un mauvais comportement de certains élèves avec de la nourriture, la responsable de la cantine a écrit un mot sur le cahier de liaison sur proposition de la directrice. Ceci a été bien apprécié de la part des parents qui ont pu avoir un retour de ce qui s'était passé et ont pu en discuter avec leur enfant. Une autre idée est apportée : règlement co-construit avec les élèves validé par le personnel de cantine.

Mr Rousseau informe qu'un projet d'une nouvelle cantine est à l'étude derrière l'agence immobilière ... avec peut être deux services.

Les conseils des maîtres, conseils de cycle

Les enseignantes se regroupent en conseil des maîtres tous les lundis de 16h30 à 17h30. Une bonne communication existe au sein de l'équipe et avec tous les partenaires de l'école (mairie, personnel communal, personnel du périscolaire et parents).

La réussite de tous

Le RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté)

La priorité de l'équipe enseignante est la réussite de tous les élèves. Plusieurs demandes d'aide au RASED ont été réalisées dès le début de l'année. Mr Romaric Lange, maître E spécialisé dans le domaine pédagogique vient régulièrement à l'école. Une psychologue scolaire Mme Solange Abran et Mme Isabelle Léonard, maîtresse G spécialisée dans le domaine relationnel peuvent aussi intervenir.

Décloisonnement : Marina Brosseau prend en charge le groupe des GS le lundi et vendredi et des CE1 de la classe de Mme Marolleau le mardi et jeudi de 13h30 à 15h

Un regroupement de tous les ce1 de 11h à 12h a été réalisé jusqu'aux vacances de la Toussaint. Celui-ci ne peut plus se faire actuellement selon la nouvelle réglementation sanitaire qui interdit le brassage des classes.

Les activités pédagogiques complémentaires

Les APC ont lieu les mardis ou jeudis de 16h30 à 17h sur proposition de l'enseignante.

4. Actions pédagogiques éducatives, sportives et culturelles

Classe dehors

Les élèves de PS-MS font « classe dehors » à la vallée verte tous les mardis matins. Madame Brosseau explique que les enfants sont bien équipés en fonction de la météo. Ils découvrent le monde du vivant et sont en relation avec la nature, ils peuvent la toucher, la sentir, l'observer au rythme des saisons. Les élèves de Ce1 Ce2 font aussi « classe dehors » le vendredi après-midi à la vallée verte ou au jardin. Ils réalisent des activités de mathématiques, de français, de sciences, de sport à la vallée verte. Ils découvrent le monde du vivant en observant l'évolution du jardin.

Axes du projet d'école 2020 2021

La directrice redit les actions prévues de l'année 2020 2021

Développer les liaisons inter-degrés et inter-cycles : Les CM préparent des ateliers sportifs pour les plus jeunes et les arbitrent

Permettre à l'élève de devenir un apprenant en lui permettant de jouer pour apprendre : Temps de jeux de société dans les classes

Responsabiliser les élèves : Elire des délégués de classe

Développer les compétences psycho sociales : Travail autour de l'égalité filles garçons et autour des émotions par petits groupes

Initier des actions et des projets internes à l'école : Développer des actions sportives en lien avec les JO de 2024 à Paris, Développer la coopétition en EPS, la coopération, le tutorat entre élèves

Renforcer les interractions et la coopération avec la maison de retraite : Savoir comment on vivait autrefois, leur souvenir d'école, des récréations...

Impliquer les familles afin de favoriser la mise en œuvre d'une co-éducation : Ecole ouverte sur toute la semaine des maternelles

Portes ouvertes de l'école pour inscription de futurs élèves avec dégustation d'un goûter préparé par les élèves, de jeux coopératifs entre parents et enfants

Projets de classe pour l'année 2020-2021

· Arts et culture :

Spectacle de l'agglo:

Le tarif est de 3€50 par élève et le transport est pris en charge par l'Agglomération du Bocage Bressuirais.

Les élèves de TPS/PS/MS devaient voir le spectacle « Makofine » le jeudi 5 novembre à Clessé. Celui-ci est repoussé au 10 juin.

Les GS CP CE ont assisté au spectacle « Souliers de sable » de la compagnie La Petite Fabrique le jeudi 15 octobre pour les CM et le vendredi 16 octobre pour les GS CP CE.

Projet musique:

Les élèves de CM ont bénéficié du projet musique avec Mathieu Blanchard. Les 10 séances n'ont pu être terminées lors de l'année scolaire 2019 2020 mais Mathieu Blanchard est revenu au mois de septembre pour clore le projet.

L'équipe enseignante remercie la municipalité pour ces 10 heures payées par la commune. Cette année, les 10h payées par la municipalité vont être proposées aux élèves des classes de Mme Marolleau et de Mme Tatesausse autour du rythme et des percussions corporelles. 5h seront accordées aux élèves de maternelle.

Projet de toute l'école autour de l'imaginaire :

L'an dernier, es CM1 CM2 devaient participer à un PEAC « Projet d'Education Artistique et Culturelle » à la suite du spectacle en lien avec « Alice au pays des merveilles de Lewis Caroll » au théâtre de Bressuire. Ils devaient travailler avec des artistes plasticiens pour créer des personnages fantastiques intégrés ensuite dans de petites improvisations théâtrales. Ces interventions ont été annulées.

Cependant, le PEAC a été renouvelé pour les CM. Les intervenants Théophile et Judith ont adapté une pièce de théâtre « kaspar l'enfant sauvage ». Les élèves ont pu développer l'oral sous forme théâtrale, traiter de la différence et créer des marionnettes sur 5 demi-journées. Les CM présenteront l'aboutissement de leur travail le jeudi 17 décembre devant les classes de GS-CP-CE1 et CE1-CE2 dans la salle omnisport.

Explorer le monde

Le jardin:

Les élèves ont pu observer le cycle de vie des tomates, les dessiner, les goûter. Les bulbes de joncquilles, narcisses, crocus, plantées l'an dernier, réapparaissent.

Les mystères du sol

Intervention de Barbara Puaud pour les classes de Me Marolleau et de Me Tatesausse avec 3 séances, d'une demi journée chacune

Découverte de la biodiversité du sol à travers l'action « plante ton slip »

Rencontre des classes participantes du Poitou Charentes le 27 Mai à st Sauvant

L'équipe enseignante remercie l'APE pour la prise en charge de la participation de 300€ par classe

Projet Alimentation / Gaspillage alimentaire:

La dernière séance avec Marion Escalle, intervenante du CPIE de Gâtine Poitevine a eu lieu le 16 octobre pour les cm1cm2 sur le thème de la santé et de l'alimentation.

Les objectifs généraux étaient les suivants :

- Prendre conscience de l'importance de bien manger
- Concevoir un menu équilibré et le déguster
- Découvrir les catégories d'aliments

L'équipe enseignante remercie la municipalité pour le financement de ce projet. Pas de représentation au cinéma comme c'était prévu pour clôre le projet

• Formation de la personne et du citoyen

Correspondance scolaire

Les élèves de CE et CM poursuivent la correspondance scolaire avec l'école de Séréna au Burkina Faso. Nouvel échange avec Marie Small qui est en Ukraine.

Délégués de classe

Des élections de délégués de classe vont se mettre en place pour les élèves de CP, CE et de CM. Les élèves voteront et éliront un élève de chaque niveau dans chaque classe. Ils seront les représentants de leur camarade lors d'une réunion mensuelle avec la directrice.

Journée de la Laïcité du 9 décembre

Suite au décès de Samuel Paty, les élèves lui ont rendu hommage et ont effectué une minute de silence le 2 novembre. Les classes de cycle 2 et 3 mettent encore plus l'accent cette année sur les valeurs et les symboles de la République.

Ils s'interrogeront sur la charte de la Laïcté le 10 décembre suite à la journée de la laïcité du 9 décembre, sur le respect des différences en s'appuyant sur des lectures d'albums comme Petit bleu et Petit jaune

Les élèves de CM1 CM2 qui ont suivi le PEAC ont pu réfléchir sur la différence, le respect de l'autre suite à « Kaspar, l'enfant sauvage »

• SPORT:

Suivi du Tour de France dès la rentrée de spetembre et cycle « sécurité routière »

Suivi du Vendée globe, tour du monde en voilier en solitaire grâce à Virtual Regatta Suivi de la course, et bateau pour les classes de Me Marolleau et Me Tatesausse. La classe de Me Marolleau est première de tous les bateaux USEP au niveau départemental. Grâce au Vendée globe, les élèves travaillent leur géographie, les animaux marins, le vocabulaire autour du bateau, la pollution marine, suivent un projet fédérateur.

A partir de la GS, les élèves suivent un cycle natation à la piscine de Moncoutant. Des parents ont suivi la formation piscine afin de pouvoir accompagner les classes. Les élèves de CM ont eu leur cycle piscine durant la première période. Les classes de CE ont débuté leur cycle le mardi aprèsmidi (14h 14h45 dans l'eau) et les GS CP CE1 iront en période 4.

Toute l'école est affiliée à l'Usep et chaque classe participera à deux rencontres départementales USEP dans l'année.

Prêt de matériel de la circo de Bressuire (château, kinball), du comité départemental (panneaux sécurité routière, matériel et vélos)

Les élèves de CM participeront à l'action Usep départementale « P'tit golf » et « Athlé, ça se vit »

Les GS CP CE : participeront à l'action « Usep Athlon » et feront de nouveau un cycle « sécurité routière » qui sera suivi de l'action Usep départementale « le P'tit tour Usep ».

Les PS MS participeront aux actions départementales « Au printemps des maternelles » et à « la maternelle entre en jeu »

Les classes de CE et CM auront cette année un cycle handball avec un intervenant en mai-juin. Semaine olympique et paralympique du 1 au 6 février

• Camp usep en fin d'année pour les cycles 2 et 3 ?

5. Sécurité

Sonnette

L'école applique les règles définies par la circulaire du 29 juillet 2016. L'établissement est donc fermé de 9h10 à 12h puis de 13h30 à 16h30. Les parents qui souhaitent venir à l'école durant le temps scolaire doivent sonner et une Atsem vient ouvrir la porte du hall.

Exercice incendie

Nous ferons 3 exercices incendie dans l'année. Ils ont pour objectif d'entraîner les élèves et le personnel sur la conduite à tenir en cas d'incendie

Le premier exercice d'évacuation incendie a eu lieu le 14 septembre à 10h45. L'exercice a été réalisé

pendant le temps de classe pour les CE et CM et pendant la récréation pour les maternelle-CP. La directrice déchargée ce jour-là a enclenché l'alarme. L'incendie s'est déclaré dans les toilettes des GS CP. Les Atsem ont vérifié qu'il n'y ait plus personne dans les deux espaces toilettes.

Les élèves sont sortis sans leur manteau et dans le calme très rapidement. Chaque enseignante a rassemblé ses élèves a conduit sa classe en bas du parking de l'école. Chaque classe s'est rangée sur une place de parking en colonne.

Exercices PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité)

Le PPMS attentat intrusion est un « plan ». Il est destiné à l'école et aux forces de sécurité qui devraient intervenir en cas d'attentat, d'intrusion malveillante ou de toute autre forme d'attaque menaçant directement ou indirectement la sécurité des personnes présentes sur le site.

Deux possibilités : s'enfermer ou s'échapper

S'enfermer:

La directrice prévient Marina Small par portable ou inversement et les autres classes juxtaposées de vive voix. Tous les volets de l'école se baissent et les portes se ferment à clé.

Tous les élèves de CE et de CM se cachent sous les fenêtres de la classe.

Les élèves de la classe de GS CP se réfugient dans la petite classe du bas.

Les élèves de maternelle se cachent dans les toilettes.

L'exercice se déroule dans le plus grand calme et de manière silencieuse.

S'échapper : Les élèves du bâtiment s'échappent classe par classe vers la baie vitrée de la classe de GS CP. Les élèves de la classe maternelle s'échappent par la porte de la bibliothèque.

Tous les élèves se rejoignent à la salle omnisport.

Un autre PPMS existe, celui face aux risques majeurs. Pour notre école, il peut s'agir d'un accident industriel résultant d'un transport de matières dangereuses ou d'un événement climatique comme une tempête. Dans ce cas, les élèves sont confinés dans leur classe.

Trois exercices PPMS seront effectués pendant l'année scolaire.

Nous avons réalisé le premier exercice PPMS attentat intrusion le vendredi 2 octobre. L'équipement de volets roulants électriques dans les classes de GS/CP et de CM permet de se renfermer rapidement.

Cela reste plus compliqué pour la classe de CE qui perd du temps à fermer manuellement les 3 volets roulants des fenêtres et de la porte principale.

Les consignes ont bien été respectées.

6. Relooking de l'école

Depuis le lundi 4 novembre 2019, une commission « Relooking école » s'est formée avec 7 représentants de l'APE, 4 représentants du conseil d'école et les 4 enseignantes pour discuter ensemble sur l'embellissement et la visibilité de l'école publique "La Gâtinelle". Depuis, plusieurs réunions ont eu lieu avec la municipalité. Mr Rousseau informe le conseil d'école de l'avancée du projet. Un nuancier a été donné par Mr Mousset. La priorité est de matérialiser l'école par des panneaux.

Panneaux:

- Rendez-vous avec l'entreprise Mimault de la Chapelle St Laurent : possibilité d'un panneau en tôle inox. Problème de prise au vent si fixation sur le lampadaire à côté de la poste. Partir sur 2 pieds ?
- Pancarte indiquant l'entrée de l'école à côté du préau
- Peindre le panneau de la même couleur que les murs de l'école
- Demander à FROUIN, impression créative : pour la conception graphique ?
- Inscription "ECOLE PUBLIQUE La Gâtinelle" les lettres ne peuvent être mises en individuel, il faut les relier (sur le pignon route de Bressuire et au hall d'entrée de l'école)

<u>Toiture</u> : Toit de la classe de GS-CP en évrite ainsi que le préau. Il est prévu les remplacer par un bac acier. Cela risque de retarder la peinture des murs.

<u>Peinture des murs</u>: Un nuancier a été donné par Mr Mousset. Il commencerait les travaux aux beaux jours du côté de la route de Bressuire car les bâtiments n'ont pas de toits en évrite.

<u>Fresque</u> sur le bord de la route : Mr Rousseau informe que des membres du conseil municipal se demandent pourquoi l'enlever ? Les représentants de parents rappellent qu'ils veulent que l'école se voie dans son ensemble, que les peintures durent dans le temps sans devenir démodées.

La commission « embellissement de l'école » se retrouvera prochainement pour discuter de ces différents points

7. Information des représentants des parents :

- Les parents d'élèves élus au conseil d'école se sont posés des questions sur : Comment on représente les parents ? leur avis ? comment on communique ?
- Création d'une boite mail pour communiquer sur ce qui va se discuter au conseil d'école, pour avoir l'avis des parents si besoin et pour pouvoir les consulter facilement.
- Réseaux sociaux : facebook d'école pour les parents (alimenter par les parents)
- Ne pas oublier que l'embellissement de l'école commence avec le projet extérieur et la toiture mais que l'intérieur du préau (fresque avec plasticien) doit toujours être dans les mémoires (seule vue de l'école de l'extérieur)
- Projet jardin : plantation de framboisier avec bac (matériel prêt mais COVID)
- Demandes de masques communes avec l'école privée
- Question des parents sur le coût de la cantine : Pourquoi un coût supérieur pour les gens qui ne sont pas de la commune ?

Une commune qui n'a pas d'école publique doit versée à la commune qui reçoit des enfants dans une école publique. Mr Benoist affirme que la loi l'oblige. La municipalité de Boismé verse une subvention par élève à la commune de la Chapelle St Laurent mais pas celle de Neuvy-Bouin. La municipalité de la Chapelle st Laurent prendra contact avec celle de Neuvy-Bouin à ce sujet.

Fait à La Chapelle St Laurent,

le 7 décembre 2020

La présidente du conseil d'école

La secrétaire du conseil d'école

Sylvie Tatesausse

Marilou Gouin